



FICHE METIER

Intitulé du métier : Professeur de musique / piano (H/F)

Direction : Direction des Services à la population

Service : Culture et attractivité du territoire / EMA

Rattachée aux Services à la population et au sein de la Direction Culture et attractivité du territoires, l'École municipale des arts de Joinville-le-Pont accueille chaque année près de 1000 élèves répartis sur une trentaine de disciplines (musique, danse, théâtre, poterie).

Placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'école municipale des arts, le professeur de piano a pour principales missions et activités les suivantes :

Les missions et activités

- Donner des cours à des élèves adultes et/ou enfants
- Préparer les élèves aux auditions, concerts et examens
- Evaluer les élèves
- Participer aux réunions pédagogiques
- Accompagner les classes instrumentales lors des auditions et examens
- Préparer des actions de diffusion

Les compétences requises

- Savoirs :
 - Diplôme d'Etat
- Savoirs faire :
 - Capacité à transmettre des savoirs et connaissances musicaux
 - Capacité à mettre en adéquation la méthodologie et la pédagogie
 - Capacité à écouter, évaluer et analyser afin de préciser pour chaque élève un objectif d'acquisitions
- Savoirs être :
 - Intérêt marqué pour l'innovation pédagogique, en particulier par une recherche constante d'un nouveau répertoire
 - Qualités relationnelles

Les conditions d'exercice du poste

- Poste permanent à temps non complet de 16 heures hebdomadaire à pourvoir dès que possible
- Contraintes horaires en soirées et week-end
- Possession de son propre instrument
- Important travail personnel
- Rémunération statutaire
- Lieu d'exercice des fonctions : Ecole municipale des arts - 12 ter Île Fanac - 94340 Joinville-le-Pont